



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N C E

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**RELATIVE A LA PROCEDURE DE DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ET DE CESSION
DES PARCELLES BI 172 ET BI 173 ISSUES DE L'ESPACE VERT
RELIANT LA RUE D'Auvergne ET LA RUE DU LANGUEDOC ET CADASTRÉ BI 21**

Du lundi 07 janvier 2019 au lundi 21 janvier 2019

Objet de l'enquête : En exécution de l'arrêté n°2018-668 du 14 décembre 2018, le maire de Saint Martin de Crau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la procédure de déclassement du domaine public et de cession des parcelles BI 172 et BI 173 issues de l'espace vert cadastré BI 21 qui relie la rue d'Auvergne et la rue du Languedoc.

Composition de la commission d'enquête : Monsieur Michel RICHARD, Géomètre-expert domicilié à MALLEMORT, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur conformément à la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur en vigueur.

Dates et Lieu d'enquête : L'enquête publique se déroulera au Pôle Aménagement (Centre Technique Municipal – 37 avenue de Plaisance à Saint Martin de Crau) du lundi 07 janvier 2019 au lundi 21 janvier 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire-enquêteur recevra au Pôle aménagement les :

- Lundi 07 janvier 2019 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 16 janvier 2019 de 9h00 à 12h00
- Lundi 21 janvier 2019 de 14h00 à 17h00

Le dossier d'enquête publique comprenant notamment la notice explicative et le projet d'aliénation, ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à disposition du public au Pôle Aménagement aux jours et heures habituels d'ouverture. Une version numérique du dossier sera consultable sur le site internet de la ville.

Observations du public : Pendant la durée de l'enquête, les observations sur ce projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au Pôle aménagement. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au Pôle aménagement à l'issue de l'enquête.

Contacts : Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues à la Mairie de Saint Martin de Crau, Pôle Aménagement, rue Alphonse Daudet, BP 50001, 13558 ST MARTIN DE CRAU CEDEX, auprès de M. Grégory MARRE, 04 90 47 95 67.

Dominique TEIXIER

Maire de Saint Martin de Crau